

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction des
organisations internationales

Le Directeur

Berne, le 2 novembre 1992

Note à Monsieur le Président de la Confédération

Visite d'Etat du Président
de la République d'Autriche

Genève - Vienne

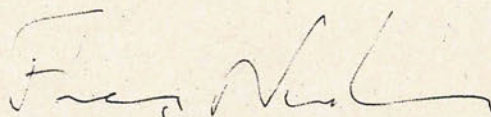
Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No.	Post. 877.3
EE	
R	- 3. NOV. 1992
<i>hlf</i>	<i>An</i>
Kopie an	

1. Entre 1974 et 1976, une vive controverse a opposé nos deux pays en raison de la vocation de Vienne à abriter à son tour des organisations internationales du système des Nations Unies. Un gentlemen's agreement a fini par être conclu et scellé lors d'une entrevue, à Genève, entre le Chancelier Kreisky et le Conseiller Fédéral Pierre Graber le 26 novembre 1976. Vienne accueillerait des activités du domaine social, Genève conserverait son acquis en matière humanitaire, économique et de désarmement. Cet accord a été dûment respecté, en dépit de soupçons que nous avons toujours été prompts à concevoir mais qui n'ont jamais été vérifiés.
2. Il apparaît aujourd'hui que le Secrétaire Général envisage sérieusement de rapatrier à New York les organismes du secteur social établis à Vienne. En compensation, le gouvernement autrichien a demandé le déplacement de Genève à Vienne de la Commission Economique pour l'Europe. Certaines délégations à Genève préféreraient laisser partir à Vienne la Conférence du Désarmement.
3. A l'occasion de la visite d'Etat du Président Klestil - qui était l'un des principaux protagonistes de la discussion de 1974-76 - il y aurait lieu d'aborder cette affaire directement avec lui-même.
4. Nous devrions nous en tenir fermement à l'accord d'il y a seize ans et en réaffirmer les termes, ce qui exclurait tout transfert à Vienne d'agences, commissions ou organismes ayant leur siège à Genève. De plus, il conviendrait d'insister sur la nécessaire transparence du traitement de ce dossier. Nous tenons à garder à Genève ce qui s'y trouve, et souhaitons jouer cartes sur table.
5. Nous pouvons nous déclarer solidaires de l'Autriche : le départ d'organismes y établis n'est pas souhaitable, et s'ils s'en vont, une compensation devrait être possible. Mais il



serait plus logique de faire venir alors à Vienne des services installés à New York, ou d'éventuels nouveaux organismes, plutôt que d'aller piocher à Genève. Ce serait un acte inamical.

6. Certes, la géographie veut que Vienne soit au coeur du continent ouvert qu'est désormais l'Europe. Mais cela n'aurait aucun effet sur les travaux de la Commission Economique pour l'Europe, qui s'est orientée depuis longtemps vers les problèmes des pays de l'Est (transport, énergie, etc.).
7. Il n'y a guère lieu de nous déterminer sur une contre-proposition éventuelle à formuler : tout au plus pourrions-nous accepter d'approfondir bilatéralement la question au niveau des hauts fonctionnaires, afin de voir en commun comment nous pouvons préserver les intérêts des uns et des autres.
8. J'ai donc fait préparer une note pour l'entretien que vous aurez avec M. Klestil, et qui pourra être utilisée directement, soit lors de la séance de travail, soit lors d'une conversation en tête-à-tête.



François Nordmann

Copie à :

- Secrétaire d'Etat Blankart
- Secrétaire d'Etat Kellenberger
- Secrétaire général Schaller
- Ambassadeur Pictet, Vienne
- Ambassadeur Manz, New York
- Ambassadeur de Riedmatten, Genève
- Ambassadeur Rossier, Genève
- Ambassadeur Hoffmann
- M. Thalmann